

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015009

Signataire : CF/AR

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : Conventions d'attribution de subventions entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances - Santé et bien-être des habitants du Marcreux / A.S.V. d'Aubervilliers / Bien-être psychique du jeune enfant - Exercice 2015.

EXPOSE :

Depuis de longues années, la Commune d'Aubervilliers développe des actions de santé publique et notamment dans le cadre de l'Atelier Santé Ville depuis 2001.

Ces actions permettent de faciliter l'accès aux soins et la mise en place d'interventions autour des questions de santé, au niveau de l'enfance, de l'adolescence et de la famille.

La direction de la santé publique d'Aubervilliers s'inscrit pleinement dans la promotion de la santé mentale et de la santé communautaire en développant des axes autour des questions d'accès aux soins, de prévention, d'égalité en matière de santé et de démographie médicale.

Pour la réalisation de ce programme, et comme en 2014, l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) peut attribuer à la Commune d'Aubervilliers et au titre de 2015, trois subventions ciblées dans le cadre du CUCS pour un montant total de 110.000 € et réparties comme suit :

- 42.500 € pour le projet « Santé et bien-être des habitants du quartier du Marcreux »,
- 35.000 € pour l'action « Ateliers santé ville »,
- 32.500 € pour la « Promotion du bien-être psychique du jeune enfant (0-3 ans) aux quartiers Paul Bert et Quatre-Chemins ».

Il vous est proposé d'autoriser le Maire à solliciter une subvention pour un montant total de 110.000 € et à signer les conventions correspondantes.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 17 SEPTEMBRE 2015

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nouredine**, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et ***Conseillers Municipaux délégués**,

POUVOIRS :

Mme MILLA Josiane	Représentée par :	M. Marc RUER
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par :	M. SANON Guillaume
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. LOGRE Benoit
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par :	M. VANNIER Jean-Yves
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leïla, MM. TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale de la Solidarité / Direction de la Santé Publique

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015009

Signataire : CF/AR

OBJET : Conventions d'attribution de subventions entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances - Santé et bien-être des habitants du Marcreux / A.S.V. d'Aubervilliers / Bien-être psychique du jeune enfant - Exercice 2015.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la santé publique,

Considérant que la ville mène depuis plusieurs années, notamment à travers les activités de la Direction de la Santé publique, un programme d'actions dans le cadre des Ateliers Santé Ville,

Considérant les actions nouvelles ou à reconduire en 2015 dans le cadre de ce programme,

Considérant les projets de convention avec l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) pour la poursuite de ces actions en 2015 au titre du CUCS 2015,

Considérant que l'ACSE peut apporter un soutien financier pour un montant total de 110.000 € au titre de l'année 2015,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à solliciter auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), pour l'exercice 2015 et au titre du CUCS, une subvention d'un montant total de 110.000 € dans le cadre d'actions de santé publique et répartie comme suit :

- 42.500 € pour le projet « Santé et bien-être des habitants du quartier du Marcreux »,
- 35 .000 € pour l'action « Ateliers santé ville »,
- 32.500 € pour la « Promotion du bien-être psychique du jeune enfant (0-3 ans) aux quartiers Paul Bert et Quatre-Chemins».

AUTORISE le Maire à signer les conventions correspondantes.

Imputation budgétaire : 502-74718-512.

L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER



Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015

L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER

